



**Lettre ouverte des parlementaires français à Mme Mariann FISCHER BOEL  
Commissaire européenne à l'agriculture**

Madame la Commissaire,

2007 s'annonce comme une année charnière.

Elle engagera l'avenir de notre politique agricole commune. Les différentes organisations communes de marché sont appelées à fusionner dans un dispositif unique, des travaux préparatoires vont être entrepris dans la perspective du bilan de santé prévu en 2008 et, pour le secteur laitier, un rapport va être établi par vos services sur le régime des quotas.

Tous ces développements sont autant de signes de la vitalité de notre politique agricole commune et doivent être l'occasion d'un véritable débat au sein de l'Union. Un débat entre tous les Etats membres. Un débat démocratique associant le Parlement Européen. Un débat citoyen laissant toute sa place à la société civile, y compris aux consommateurs et aux acteurs économiques des secteurs concernés.

De ce débat démocratique doit naître l'impulsion qui permettra d'inscrire l'agriculture européenne dans le prolongement de ses Traités fondateurs et dans le respect de l'intérêt collectif européen.

La filière laitière française se réjouit de pouvoir contribuer de façon constructive à ces travaux.

Madame la Commissaire, vos déclarations récentes éveillent toutefois notre inquiétude.

A lire bon nombre de vos propos, il semblerait en effet que la Commission, en l'absence de consultations préalables et de concertations avec les autres institutions communautaires, préjuge déjà de l'issue des réformes à venir.

Ainsi, il paraîtrait que la Commission ait déjà décidé de la fin de la gestion des marchés et se défausse de sa responsabilité en se retranchant derrière des règles budgétaires absconses. Et qu'après avoir compensé partiellement ces mesures de soutien par des aides directes aux producteurs agricoles, elle les ait déjà condamnées au delà de 2013.

A lire bon nombre de vos propos, il semblerait que la Commission ait décidé de démanteler une des politiques fondamentales issues du traité de Rome, en renonçant ainsi à toute ambition agricole européenne.

Ainsi, ces propos récurrents, relayés par certains Etats membres, laissent à penser que l'unique perspective qui est offerte aux agriculteurs et aux industries agro-alimentaires européennes serait la mise en concurrence des différents modèles économiques et sociaux du monde entier et la négation de leur diversité.

Nous ne partageons pas cette vision.

Certes, la filière laitière européenne est et doit rester une industrie compétitive sur le plan économique. Après 22 années de maîtrise de la production, elle constitue aujourd'hui,

comme vous le savez, le 1er producteur de lait au monde, avec 130 milliards de litres. Les leaders mondiaux du secteur sont européens.

Toutefois, elle ne saurait être réduite à cela.

La production laitière est ancrée dans le territoire de nombreux pays, dans des régions souvent confrontées à un contexte économique et social extrêmement difficile, et constitue ainsi l'un des piliers de la ruralité et des paysages chers à nos concitoyens. Elle rythme et dynamise la vie de nos villages.

400 000 personnes, réparties dans toutes les régions, vivent aujourd'hui du lait en France.

C'est également une diversité de produits, résultant d'un savoir-faire parfois ancestral. Des produits sains, appréciés des consommateurs et élaborés par une industrie performante et innovante.

C'est enfin un marché intérieur valorisé, autosuffisant, sûr, où s'écoule plus de 90 % du lait produit en Europe, qui s'ajuste très finement grâce à une discipline collective exemplaire, puisqu'une légère surproduction de lait est susceptible d'entraîner une chute des cours spectaculaire.

Cet équilibre précaire mais dynamique, qui trouve ses racines dans une histoire commune à de nombreux Etats membres, est rendu possible par des règles du jeu stables, claires et identiques pour tous. En un mot, par une véritable politique laitière communautaire.

Ainsi, il n'est pas question pour nous de laisser se dissoudre cette politique commune forte au simple motif de la concurrence avec des pays qui, en pratique, appliquent leurs propres règles. Le commerce mondial ne porte que sur 6% de la production.

Nous, parlementaires français, vous demandons donc solennellement de défendre le cœur de cette politique de régulation et de protection des marchés en considérant, dans vos futurs travaux et vos futurs propos, que l'avenir de la filière laitière européenne ne s'arrête pas uniquement au marché mondial.

Matérialiser votre soutien à la filière laitière française : co-signez la lettre ouverte à Mariann FISCHER-BOEL sur :  
<http://www.soutienlait.com/>